Pour un « new deal » entre la société et son agriculture

Pour une agriculture européenne productive, compétitive et résiliente à même de relever les défis de la souveraineté, de l'agroécologie et du changement climatique

Le 9 juin prochain, les citoyens européens éliront leurs représentants au Parlement européen pour une durée de 5 ans. Cette élection constitue la 1re étape d'un important renouvellement institutionnel au niveau communautaire : après celui du Parlement européen aura lieu celui de la Commission européenne. À compter du 1er décembre 2024, un nouveau Président du Conseil européen sera désigné par les Chefs d'État et de Gouvernement pour une durée de deux ans et demi.

Les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales, réaffirmant leur engagement européen et conscients de l'impact de la construction européenne sur leurs activités, placent de grandes attentes dans ces nouvelles Institutions.

Ils aspirent à ce que les colégislateurs **mettent en œuvre les politiques d'accompagnement du secteur agricole** qui lui permettront de relever les nombreux défis que l'Europe doit affronter et auxquels le secteur peut contribuer positivement. Ils souhaitent aussi un **cadre législatif** assurant la souveraineté de l'Union européenne (alimentaire, énergétique, industrielle…) ainsi que sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale. Ce cadre devra non seulement permettre d'affronter le changement climatique par la mise en œuvre d'une transition agroécologique efficiente et viable, mais aussi de répondre aux attentes légitimes des citoyens consommateurs.

Face à de telles ambitions européennes qu'ils partagent, **les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales rappellent leur implication et leur engagement à relever ces défis à condition de pouvoir disposer de conditions de production pragmatiques, cohérentes, protectrices et adaptées**.

Un contexte de production durablement perturbé

Au cours de ces dernières années, faisant face aux aléas climatiques, aux crises sanitaires, au Brexit, puis plus récemment, à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'agriculture européenne a fait preuve de résilience. La production agricole a rempli son rôle en assurant une alimentation de qualité aux Européens. Elle a également participé à la sécurité alimentaire au-delà de ses frontières, comme en témoigne l'accroissement du solde commercial positif de l'Union européenne (UE). L'agriculture a par ailleurs contribué à la décarbonation de l'économie en fournissant des matières premières biosourcées pour la production de biocarburants, la chimie renouvelable et, plus généralement, par sa contribution active à l'économie circulaire.

« Les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales s'interrogent sur les attentes, parfois contradictoires, à leur égard. »

Dans ce contexte caractérisé par une importante volatilité des marchés, **les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales s'interrogent sur les attentes, parfois contradictoires, à leur égard.** En effet, ils doivent faire face en même temps à une multiplication sans précédent de réformes, négociées en parallèle, accroissant la pression réglementaire touchant la production (PAC, Fit for 55, Farm to Fork, Stratégie biodiversité …), et à la multiplication d'accords commerciaux bilatéraux.

La résilience dont les producteurs ont fait preuve se heurte à la forte augmentation des coûts (énergie, engrais…), à la **raréfaction des moyens de production** (disponibilité de la main d'œuvre, produits de protection des plantes, engrais…), aux difficultés **d'accès à l'eau** en France, aux **atermoiements lors de la mise en œuvre de techniques modernes de sélection variétale** (nouvelles techniques génomiques). Ils doivent également se confronter à une **concurrence** sans cesse plus exacerbée, y compris sur le marché européen, de produits **ne respectant pas les mêmes conditions réglementaires de production que les leurs.**

L'accélération en cours du changement climatique et la lutte contre le réchauffement deviennent des priorités majeures au niveau international. L'UE veut montrer la voie de la neutralité carbone dès 2050 (neutralité nette). Cela passe notamment par une **décarbonation à marche forcée de l'économie qui n'épargne pas le secteur agricole.**

L'invasion de l'Ukraine, après le Covid 19, a renforcé la visibilité des vulnérabilités de l'UE dans une économie globalisée. Les **dépendances aux importations** à bas coût (notamment technologiques) en provenance de Chine et du Sud-Est asiatique, aux importations de soja ou à l'énergie russe (pétrole, gaz) ont amené l'Europe, dans un sursaut politique, à prendre des décisions radicales. En développant une approche collective, qui plus est couronnée de succès, l'UE est intervenue directement sur les marchés (appels d'offres européens pour le gaz à l'image de ce qui avait été fait pour les médicaments anti-Covid…) et a lancé le développement d'un programme d'énergie renouvelables (RePower EU).

Cette approche collective conduit également à un soutien considérable à l'effort de défense de l'Ukraine, par un soutien militaire (fourniture d'armes), mais également un soutien financier qui n'est pas sans soulever de **questions non seulement sur le financement et les priorités budgétaires de l'UE** au moment où elle envisage de nouveaux élargissements mais aussi, plus immédiatement, sur les conséquences de la création des voies de solidarité permettant d'écouler la production agricole ukrainienne au risque de perturber les marchés de ses plus proches voisins. Une future adhésion de l'Ukraine à l'UE, aujourd'hui largement encouragée par la Commission européenne, ne se fera pas le cas échéant sans impacter durablement le marché agricole et les priorités des politiques européennes. En effet, l'Ukraine est un très grand producteur agricole qui, avec près de 30 millions d'hectares de terres cultivées, accroîtrait de 30 % les terres arables de l'actuelle UE à 27.

Des attentes fortes exprimées au secteur agricole…

Le Conseil européen résume bien, au travers de sa définition du pacte vert européen, les attentes de la société :
*« Le pacte vert pour l'Europe est un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la **transition écologique**, l'objectif ultime étant d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. Il favorise la transformation de l'UE en une société juste et prospère dotée d'une **économie moderne et compétitive**. Il souligne la nécessité d'une approche globale et transversale, dans laquelle tous les domaines d'action pertinents contribuent à l'objectif climatique ultime. Le train de mesures comprend des initiatives couvrant le climat, l'environnement, l'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture et la finance durable, qui sont tous étroitement liés. ».*

L'agriculture européenne se positionne au cœur de cette stratégie et se voit assigner de nombreux objectifs : la production d'une alimentation saine et abordable, une contribution à la décarbonation de l'économie par sa capacité à produire de la biomasse ou encore la modification de ses pratiques productives pour limiter les pollutions (engrais, phytos…) en vue de rétablir une meilleure santé de ses sols, de protéger la santé des populations et de restaurer la nature et la biodiversité.

... Mais aussi des attentes qui sont souvent contradictoires

1. Produire mieux mais vendre moins cher pour préserver le pouvoir d'achat des consommateurs,
2. Boucler le cycle de l'azote, fournir l'ensemble de l'économie en matières biosourcées et donc accroître la biomasse produite tout en voulant réserver l'utilisation des terres à l'alimentation et une partie d'entre elles à la biodiversité non productive, ou en voulant réduire les moyens de production,
3. Reconnaitre que l'excellence des filières de biocarburants de 1re génération permet de contribuer à la souveraineté énergétique tout en dénonçant l'usage des terres à des fins énergétiques, niant la coproduction de protéines des oléagineux européens, et omettant de dire qu'aujourd'hui, seulement 3 à 5 % de la production agricole européenne est destinée à la production de biocarburants,
4. Réduire la production animale au risque d'affaiblir la vitalité des zones rurales en matière d'emploi et d'animation, mais sans remettre en question le maintien des prairies permanentes.

Alors que les conflits d'usage de la biomasse pourraient se multiplier ; optimiser la contribution agricole aux défis européens semble, pour les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales, **devoir être la règle pour une production qui rémunère à sa juste valeur la contribution des agriculteurs**.

Une agriculture ambitieuse qui veut et peut prendre sa part, sous conditions, dans les défis à venir

Qui, mieux que l'agriculture, pour contribuer à relever nombre de ces défis par la production vertueuse et compétitive d'une biomasse diversifiée, abondante et renouvelable adaptée aux divers besoins ? Produire plus et mieux est possible pour autant que le secteur agricole dispose des moyens de production adéquats.

Il convient dès lors :

- **De perdre le moins possible de terres agricoles productives,**
- **De jouer pleinement les complémentarités de l'économie circulaire, entre le secteur de l'élevage et celui des grandes cultures notamment,**
- **De disposer d'outils de prévention et de protection sanitaires adaptés,**
- **De disposer des meilleures techniques et d'un accompagnement performant dans un contexte évolutif,**
- **De disposer de variétés plus résistantes aux agressions du climat et aux bioagresseurs, aux cycles végétatifs plus courts, obtenues plus rapidement grâce aux nouvelles techniques de sélection sans conduire à la classification comme OGM en cas de cisgenèse ni conduire à la brevetabilité du monde végétal,**
- **De stocker l'eau pour palier une répartition fluctuante au cours des saisons et optimiser son utilisation et sa disponibilité en fonction des usages,**
- **De faire que les prix de vente couvrent les coûts de production, ce qui suppose l'existence d'une chaîne agroalimentaire qui génère de la valeur et la répartisse de manière adéquate tout au long des filières afin de satisfaire aux attentes de la société et des consommateurs. Des perspectives de revenus à long terme seront par ailleurs favorables au renouvellement des générations,**
- **De veiller à ce que la Société reconnaisse les apports du secteur agricole notamment au travers de crédits carbone valorisés et reconnus de manière suffisamment pragmatique, mais également au travers de la rémunération à leur juste valeur des services environnementaux fournis en particulier par le secteur des huiles et protéines végétales.**

Le développement d'une production agroécologiquement intensive contribuera à l'accroissement de la souveraineté européenne, tout en contribuant à la sécurité alimentaire mondiale. La réduction de la dépendance aux importations, en particulier aux matières végétales riches en protéines destinées à l'alimentation animale, **est consubstantielle** à cette souveraineté. Un tel développement ne sera possible qu'au travers d'un **accompagnement multifactoriel** permettant à la fois d'améliorer les conditions de production, en particulier des légumineuses à graines, et la rentabilité de cette dernière.

La **maximisation de la production de biomasse** permettra, outre le maintien de la production de biocarburants liquides pour le transport terrestre et leur développement pour répondre aux enjeux de décarbonation du transport aérien, le développement de biogaz au travers du développement de la méthanisation agricole. Cette production de biomasse devrait également permettre d'accroître l'accès de l'industrie à des sources de carbone renouvelable et, plus généralement, le développement de matériaux biosourcés. Elle devra s'accompagner d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un stockage accru de carbone dans les sols apportant une contribution substantielle à la « neutralité carbone » attendue en 2050.

Il s'agit de faire jouer à plein la **multifonctionnalité de la production agricole européenne fournissant de l'alimentation, des produits biosourcés, de la biodiversité, des paysages et de l'emploi**.

Réussir les défis nécessite un cadre et un budget adapté

L'activité agricole est tributaire du climat et du temps long. En grandes cultures, la récolte n'intervient qu'une fois par an et les **producteurs ne peuvent évoluer dans un cadre réglementaire sans cesse modifié et aux attentes parfois contradictoires, sur un marché ouvert aux quatre vents de la mondialisation**.

Face à une concurrence économique ouverte, **les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales ne peuvent comprendre que certaines politiques soient durablement plus favorables à la production importée qu'à la production européenne**. Ainsi, par exemple, les entreprises européennes peuvent s'engager dans la décarbonation de leur activité car elles sont protégées par le CBAM (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) ce qui n'est pas le cas du secteur agricole. Au fil des années et des réformes (Green deal notamment), les conditions de production au sein du marché européen sont de plus en plus encadrées : biodiversité, restriction de l'utilisation des fertilisants et des solutions chimiques au nom d'une plus grande durabilité de la production. **Les producteurs soutiennent ces approches, pour autant qu'elles ne mettent pas à mal l'acte de production et sa rentabilité**. Alors que ces approches génèrent des coûts additionnels, la préservation de conditions équitables de concurrence nécessite la mise en œuvre de règles d'accès au marché intérieur équivalentes à celles imposées à la production européenne : **n'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas !**

Dans ce contexte, **le soutien assuré par les financements de la politique agricole commune reste indispensable**. Produire plus selon des pratiques plus respectueuses de l'environnement tout en assurant une sécurité sanitaire irréprochable est plus coûteux. Disposer d'un budget adapté à l'assurance de la souveraineté alimentaire, à l'accompagnement des transitions, à l'expression de la solidarité de l'Union et à la gestion des crises est une priorité première, dans un contexte de forte inflation et de craintes pour le pouvoir d'achat et de multiplication des défis opposés à l'Union européenne.

Aussi, les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales demandent :

1. **Un cadre réglementaire stabilisé,**
2. **Une PAC protectrice qui couvre les défis émergeants, en accompagnant les investissements et la prise de risques,**
3. **Une PAC dotée de moyens financiers à la hauteur de l'ambition qui lui est assignée,**
4. **Des politiques européennes qui reposent, certes, sur le principe de précaution mais qui soient aussi guidées par la science,**
5. **Des réglementations qui apportent des solutions effectives ou des alternatives crédibles et soient économiquement viables et cohérentes entre elles,**
6. **L'imposition de mesures miroirs qui soient garantes de l'équité sur le marché européen et de la responsabilité des décideurs.**

Les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales rappellent par ailleurs que la **durabilité se décline sous trois angles indissociables : économique, environnemental et social. À ces conditions, ils sont prêts à s'engager pour des systèmes alimentaires plus durables**. Les mutations engendrées par les bouleversements récents de l'économie doivent en particulier être prises en charge sous l'angle du renforcement des approches filières mieux à même de faire se rejoindre les attentes des consommateurs et les capacités des producteurs.

En conclusion

Les attentes de la société à l'égard du secteur productif agricole sont élevées. Les besoins d'accompagnement du secteur agricole pour qu'il soit à la hauteur de ces attentes et des ambitions affichées sont tout aussi élevés dans un contexte où des investissements dans l'innovation et dans le capital humain sont plus que jamais nécessaires pour réussir les transitions. **Une agriculture dynamique, offensive, produisant plus et mieux, reste la principale solution pour l'atteinte des objectifs européens des prochaines années. C'est le type d'agriculture que souhaitent les producteurs et la filière française des huiles et protéines végétales.**

PLUS D'INFORMATIONS

www.fopoleopro.com **www.terresunivia.fr**

© Thierry RIO – stock.adobe.com • Réalisation : Terres Univia • Impression : 1001copies.com – Février 2024